

FORUM NATIONAL ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

SHERBROOKE

25.02.2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le Québec se mobilise contre les espèces aquatiques envahissantes : un enjeu environnemental, économique et de santé publique crucial

Montréal, le 20 février 2025 – D'ici 2030, le nombre d'espèces exotiques envahissantes pourrait être multiplié par quatre, selon l'Organisation des Nations unies. Au Québec, où l'eau douce façonne notre territoire avec ses 3,6 millions de plans d'eau et ses milliers de rivières, la menace des espèces aquatiques envahissantes (EAE) n'a jamais été aussi préoccupante. C'est pour mieux comprendre ces enjeux et coordonner nos efforts et nos actions que le premier forum national sur les espèces aquatiques envahissantes aura lieu le 25 février, à l'initiative du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

Des impacts majeurs sur l'environnement, l'économie et la santé publique

Les EAE bouleversent nos écosystèmes en fragilisant la biodiversité et en compromettant la santé de nos cours d'eau. Elles envahissent les infrastructures hydriques – prises d'eau et usines de traitement –, favorisent la prolifération des cyanobactéries toxiques – entraînant la fermeture de plages et des risques pour la santé publique – et menacent l'industrie de la pêche sportive. La valeur des propriétés riveraines est également affectée, tout comme le secteur touristique et la villégiature, moteurs économiques essentiels pour plusieurs régions du Québec. Face à ces menaces croissantes, une mobilisation rapide et coordonnée s'impose.

Selon une étude de 2021¹ du Centre des espèces envahissantes, la gestion des EAE coûte en moyenne 4,83 \$ par habitant aux municipalités du Québec, soit environ 43 millions de dollars par an à l'échelle provinciale². Ce montant n'inclut pas les dépenses des gouvernements du Québec et du Canada dans divers programmes de contrôle et de prévention.

Un premier forum national pour agir ensemble

Le 25 février prochain, Sherbrooke accueillera le tout premier forum national sur les espèces aquatiques envahissantes, auquel on pourra aussi participer virtuellement. Ce rendez-vous réunira expert·e-s, organismes de prévention, municipalités, associations de riverain·e-s, entreprises privées et décideurs gouvernementaux afin de partager les dernières avancées scientifiques et les solutions concrètes ayant un impact réel sur le terrain.

« Il est temps d'uniformiser nos actions et nos réglementations pour lutter efficacement et durablement contre les nombreuses espèces aquatiques envahissantes actuellement »

¹ <https://www.invasivespeciescentre.ca/wp-content/uploads/2022/10/Rapportfinal.Resultats-Enquete-nationale-2021.pdf>

² Population totale au Québec en 2024 : 9 056 044

présentes dans nos lacs et rivières. Si plusieurs initiatives locales voient le jour grâce à l'engagement des associations de riverains, des organismes environnementaux et des municipalités, il est essentiel d'aller plus loin. Une approche coordonnée à l'échelle régionale est de plus en plus nécessaire pour identifier les espèces prioritaires et les moyens d'action communs en matière de prévention, d'inventaire et de contrôle ».

– Martin Vaillancourt, directeur général du RNCREQ

Un programme axé sur la concertation, la prévention et la réglementation

Conférences et panels d'une vingtaine de spécialistes mettront de l'avant l'importance d'une approche concertée pour freiner la propagation des espèces envahissantes. Les discussions porteront sur le renforcement de la prévention, notamment par l'installation de stations de lavage centralisées et partagées, l'harmonisation des réglementations de nettoyage et l'intensification des campagnes de sensibilisation.

La stratégie régionale de l'Estrie : un modèle d'inspiration pour les autres régions

La stratégie régionale de prévention contre les espèces aquatiques envahissantes de l'Estrie, l'une des initiatives phares du forum, se distingue par son approche collaborative et ses solutions innovantes. Elle repose sur une meilleure coordination des actions, un partage des ressources et des outils de prévention adaptés aux réalités du terrain.

« Le défi est d'autant plus grand en Estrie puisque plusieurs plans d'eau y sont valorisés pour la pêche et les activités nautiques et touristiques. Grâce à la mise en commun des données récoltées par les différents organismes et aux efforts de détection, force est de constater qu'au moins un épisode d'introduction d'espèce exotique aquatique envahissante est constaté dans plus de 80 plans d'eau de la région, inclus dans le portrait réalisé par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie. On peut imaginer une tendance similaire dans d'autres régions, d'où l'importance d'assurer la prévention de nouvelles introductions de façon efficace et concertée. » – David O'Connor, biologiste au CRE Estrie.

Un appel à un engagement renforcé pour une gestion concertée des plans d'eau

Fort du succès de la concertation régionale en Estrie, le RNCREQ lance un appel aux gouvernements fédéral et provincial afin d'instaurer des tables de concertation dans chaque région du Québec.

Cet événement est une initiative du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et du Conseil régional de l'environnement des Laurentides.

Ce forum s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par Pêches et Océans Canada. This forum is part of a larger project funded by Fisheries and Oceans Canada.

Ce forum a été réalisé avec l'appui financier du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Renseignements et demandes d'entrevue :

Pour assister au forum, pour une entrevue ou pour plus de renseignements, les représentant-e-s des médias sont prié.e.s de s'adresser à :

- Nicolas Valente, chargé de communications au RNCREQ (médias nationaux)
communications@rncreq.org - 514 861-7022, poste 3524

- Solange Barrault, chargée de communications au CRE Estrie (médias estriens)
communications@environnementestrie.ca - 819 821-4357, poste 107

En savoir plus

- **Sur le programme détaillé du forum**
 - **9 h** – Conférence d'ouverture : « État de la situation au Québec »
 - **9 h 30** – Présentation de la stratégie de prévention estrienne
 - **11 h** – Étude de cas : méthodes de prévention existantes
 - **11 h 40** – Conférence « S'inspirer d'ailleurs : initiatives de prévention menées dans d'autres provinces canadiennes et aux États-Unis »
 - **13 h 30** – Ateliers thématiques :
 - o Renforcer les moyens de prévention et réduire les risques d'introduction
 - o Les leviers réglementaires pour encadrer la lutte contre les EAE (*seulement en présentiel*)
 - **14 h 45** – Panel : Concilier les différents usages des plans d'eau pour une prévention efficace au Québec
 - **15 h 45** – Réseautage et discussions (*seulement en présentiel*)

Pour en savoir plus sur le programme et les spécialistes présent-e-s :

<https://rncreq.org/forum-national-especes-aquatiques-programme>

À noter : la participation virtuelle est possible pour la plupart des activités du forum.

- **Sur la stratégie régionale de l'Estrie : un modèle d'inspiration pour les autres régions**

La stratégie régionale de prévention contre les EAE de l'Estrie se distingue par son approche collaborative et ses solutions innovantes. Elle repose sur une meilleure coordination des actions, un partage des ressources et des outils de prévention adaptés aux réalités du terrain. Elle est le fruit d'une vaste mobilisation rassemblant près d'une soixantaine de personnes à la table de concertation. Cela facilite grandement le transfert des connaissances, l'identification de solutions durables et la mutualisation efficace des ressources. L'une des recommandations majeures de la stratégie est la mise en place de stations de décontamination centralisées, réparties sur des axes routiers stratégiques afin de mieux contrôler la propagation des espèces envahissantes dans l'ensemble des très nombreux lacs de la région. La stratégie estrienne peut facilement devenir un modèle d'inspiration pour les autres régions.

- **sur l'idée d'une gestion concertée des plans d'eau**
Le RNCREQ préconise une gestion optimisée des plans d'eau qui passerait par une gouvernance renforcée, où chaque région bénéficie d'un mécanisme structuré pour freiner la propagation des EAE et protéger durablement ses écosystèmes. Ces tables de concertation, rassemblant les parties prenantes locales et régionales concernées par la préservation de la qualité de l'eau, ont démontré leur efficacité en facilitant le partage des connaissances, l'adoption de solutions durables et la mutualisation des ressources. Une gestion optimisée des plans d'eau passe par une gouvernance renforcée, où chaque région bénéficie d'un mécanisme structuré pour freiner la propagation des espèces aquatiques envahissantes et protéger durablement ses écosystèmes.
- **Sur le fardeau économique croissant**
L'impact économique est encore plus préoccupant lorsque l'on considère des cas concrets : Pêches et Océans Canada estime, dans une étude interne, que la colonisation du lac Memphrémagog par la moule zébrée engendrera des coûts de 513 à 681 millions de dollars entre 2024 et 2043³. Pour résumer le coût de l'inaction, le Centre des espèces envahissantes révèle qu'un dollar investi dans les mesures de prévention permet d'économiser 100 \$ en action de gestion et de contrôle des EAE⁴.

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement, l'action climatique et la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les dix-sept conseils régionaux de l'environnement (CRE) mobilisent les parties prenantes régionales pour faire avancer la réflexion, développer les connaissances, favoriser le maillage et la concertation autour d'enjeux environnementaux et climatiques, dans le but d'encourager et faciliter le passage à l'action.
<https://rncreq.org>

À propos des Conseils régionaux de l'environnement (CRE)

Reconnus comme interlocuteurs privilégiés du gouvernement sur les questions environnementales, les CRE sont des organismes autonomes issus de leur milieu. Ils interviennent pour la protection et l'amélioration de l'environnement et accompagnent les décideuses et décideurs régionaux et municipaux dans leurs démarches vers un développement durable. Ils génèrent des débats, encouragent l'éclosion de visions novatrices et provoquent des changements dans les comportements et dans les réglementations. Ils privilégient une approche constructive axée sur les solutions, par la concertation, l'éducation et la sensibilisation en tenant compte des réalités locales et régionales.

³ <https://www.latribune.ca/2022/07/16/une-facture-entre-513-et-681-millions-sur-20-ans-19a9dc5f14ab06dd2ac539584442b784/>

⁴ https://www.invasivespeciescentre.ca/wp-content/uploads/2023/06/Economics_2023_FRENCH_FINAL_SMALL.pdf